


Les projets de développement économique

Plusieurs pôles majeurs de développement économique et urbain sont à l'étude sur le territoire.

Les principaux projets sont :

- Le projet Europa City, situé dans la partie Sud-Est du Triangle de Gonesse. Développé par Immochan, la filiale immobilière du groupe Auchan, Europa City est un équipement touristique mixant commerces, loisirs et activités culturelles, autour de la découverte des pays de l'Europe. Le projet devrait générer 20 à 30 millions de visites par an. L'objectif est que 50 % des visiteurs accèdent au site en transports en commun (gare du métro automatique et du barreau ferroviaire RER B, RER D, bus en site propre de l'Avenue du Parisis).
- Le Dôme Arena et le Forum, proches de la gare de Garges/Sarcelles. Le Dôme sera composé d'une salle de 20 000 places, dédiée aux événements sportifs internationaux et culturels, et d'une salle de 3 000 places environ, réservée aux championnats régionaux et aux événements culturels. Le Forum sera un espace dédié à la connaissance, à la culture et aux cultures du monde.



L'aéroport Charles de Gaulle, un bassin d'emploi d'envergure

À terme, les projets de développement économique devraient créer 30 000 emplois. Le réseau de transport devra donc se développer :

- dans le sens Est-Ouest : avec l'aménagement de l'Avenue du Parisis et le barreau de Gonesse
- vers Paris : en créant une gare dans le triangle de Gonesse sur la future ligne de métro automatique, entre Paris et Roissy.



Les principaux pôles d'activités générateurs de trafic

1.4 - Pour respecter les enjeux du développement durable

De sa conception à sa réalisation, le projet a évolué pour respecter les exigences du développement durable.

Le développement durable pendant la phase de conception

Grâce à sa dimension à la fois sociale, économique et environnementale, le projet s'inscrit pleinement dans les grands enjeux du développement durable. Il favorise en effet les déplacements alternatifs à l'automobile, avec l'aménagement d'un TCSP, de pistes cyclables et de cheminements piétons.

Un projet qui favorise les déplacements alternatifs à la voiture

La mise en service d'une nouvelle ligne de bus en site propre et les connexions avec le réseau de transport existant et en projet favoriseront :

- l'intermodalité et donc le report des déplacements de la voiture individuelle vers le RER, le tram, le métro, etc.
- la mixité sociale, grâce au désenclavement de plusieurs quartiers, aujourd'hui peu accessibles.

La réalisation de nouvelles places, de nouvelles entrées de villes et de nouveaux espaces verts renforcera :

- les liens entre les quartiers et entre les communes,



- le développement économique du territoire, en améliorant l'accessibilité des communes et des pôles économiques et en desservant de nouveaux espaces d'activités.



Le développement durable pendant la phase de réalisation

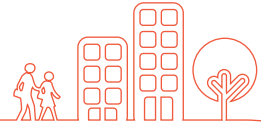
Pendant les travaux, les principes du développement durable seront également respectés.

Le maître d'ouvrage sera particulièrement attentif :

- **au choix des matériaux** : ils seront fabriqués dans la mesure du possible, par des entreprises locales, pour réduire les temps de transports et favoriser l'industrie de proximité. Ils seront, le plus possible, issus de matériaux recyclables,
- **au choix des espaces verts et du mobilier urbain** : les végétaux seront adaptés aux conditions climatiques et écologiques locales et aux spécificités du site, l'éclairage

sera économe en énergie, les bassins d'assainissement pluvial seront valorisés par des aménagements paysagers,

- **à la gestion du chantier** : des dispositifs adaptés seront mis en œuvre pour la réalisation afin de minimiser les nuisances et protéger les populations riveraines en adoptant, par exemple, des phasages de chantier spécifiques,
- **à la gestion de l'avenue aménagée** : les arrosages et l'utilisation des produits phytosanitaires seront limités, des lampes à faible consommation d'énergie seront installées...



Le projet en détails

Le projet consiste à créer un véritable boulevard urbain où chaque usager – piéton, cycliste, automobiliste, utilisateur des transports en commun – pourra, en toute sécurité, trouver sa place.

Des études ont permis au Conseil général de définir un projet tenant compte des spécificités du territoire traversé. Quatre solutions d'aménagement sont aujourd'hui à l'étude et soumises à la concertation des habitants.

2.1 - Les caractéristiques générales du projet

Sur une longueur de 11 km environ, le projet traversera 7 communes : Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Deuil-la-Barre, Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonnesse et Bonneuil-en-France.



Les communes concernées par le projet d'aménagement